

C2 a 2102



**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS
D'EXPLOITANTS AGRICOLES DU LOT**

APPEL DE COTISATION

**Syndicat AOC Cahors
Pôle viti-vinicole
46140 ANGLARS JUILLAC**

Facture n° : SAOC2025-01

Cahors, le 31 décembre 2025

Désignation	Montant
Cotisation annuelle 2025	250.00 €

Arrêtée à la somme de deux cent cinquante euros

En votre aimable règlement à la réception de la facture

La FDSEA du LOT n'est pas assujettie à la TVA

v2 a 2102